

Maître G, qui es-tu ?

Pourquoi ?

Pour prévenir ou réduire les difficultés scolaires empêchant l'entrée efficace dans les apprentissages.

Il cherche par des voies nouvelles à conduire l'enfant sur le chemin des symboles et des signes afin qu'il accède au statut d'élève.

Pour qui ?

Pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire dont les comportements et les relations ont des répercussions négatives sur l'adaptation scolaire et l'efficacité dans les apprentissages :

- Pas d'investissement de l'activité scolaire, pas de mobilisation des compétences.
- Inadaptation qui se traduit par de l'inattention, de l'instabilité, de l'agressivité, de l'inhibition
- Rapport à la loi difficile
- Manque de confiance, de désir d'apprendre.

Quand ?

- Quand l'intervention exclusivement pédagogique est inopérante ou insuffisante.
- Quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire.
- Quand il faut restaurer l'investissement scolaire ou aider à son instauration.

Dans quels buts ?

- Pour favoriser la maturation affective, motrice et cognitive de l'enfant;
- Pour lui permettre d'ajuster progressivement ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles.
- Pour instaurer ou restaurer la communication, l'estime de soi et le désir d'apprendre.

Par quels moyens ?

- 3 séances d'observation individuelles.
- Entretiens famille et enseignant.
- Contrat d'aide défini en partenariat avec la famille, l'enfant, l'enseignant, l'enseignant spécialisé.
- Élaboration d'un projet d'aide individuel.
- Des séances hebdomadaires individuelles ou de groupe.
- Des évaluations internes et externes.

Comment ?

- En permettant à l'enfant d'établir une relation différente avec l'environnement scolaire.
- En régulant les difficultés de contrôle émotionnel, corporel qui parasitent l'accès aux apprentissages.
- En aidant l'enfant à prendre conscience des capacités qu'il possède.
- En l'accompagnant dans son activité de pensée pour lui permettre de mobiliser les processus de symbolisation nécessaires aux apprentissages.
- En l'aidant à accepter la réalité et ses contraintes.

Qui ?

Le maître G n'est pas un expert indépendant, c'est un professionnel qui partage ses compétences avec l'enseignant et collabore avec lui pour aider l'enfant.

Quand L'aide n'est-elle pas de son ressort ?

- Quand la difficulté de l'enfant relève d'une aide extérieure.
- Quand l'enfant est en difficulté dans tous les lieux de « vie ».
- Quand un des partenaires n'est pas motivé pour ce type d'aide.